

POUR

QUE L'ÉGLISE AIT LES MOYENS D'AGIR, VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL.

MERCI

Chère Madame, cher Monsieur,

A peine arrivé en Vendée, je m'adresse à vous. **En 2025, nous avons pu compter sur votre don au Denier : soyez-en remerciés !**

Je découvre combien l'année 2025 a été marquée par des signes concrets de vitalité pour notre Église diocésaine. Par votre contribution, le diocèse de Luçon a pu poursuivre l'annonce de l'Évangile, accompagner nos contemporains sur des chemins d'espérance et assurer l'accès aux sacrements. Plus de 80 adultes ont reçu le baptême, et de nombreux adultes ont été confirmés, signe que Dieu est à l'œuvre en Vendée. Le grand rassemblement de Pentecôte du 8 juin à Saint-Laurent-sur-Sèvre a été une expression visible du réseau diocésain, rassemblant largement autour de la foi et de la mission, et l'ordination de quatre jeunes prêtres éveille notre gratitude.

Concrètement, votre don permet d'assurer le traitement des prêtres du diocèse et le financement des salaires des laïcs engagés au service de la mission. Au-delà de cet aspect matériel, **le don au Denier est aussi une démarche spirituelle : l'offrande d'une part de soi, inscrite dans la logique du don gratuit à laquelle le Christ nous appelle.**

Au début de l'année 2026, je vous invite à renouveler votre soutien au Denier. Quel que soit son montant, votre don est indispensable à la vie de notre Église diocésaine et constitue un geste spirituel à part entière nous ouvrant à la joie du Ressuscité qui « Lui-même a dit : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » » (Actes 20, 35).

Je vous remercie pour votre fidélité et votre générosité, et je vous assure de ma prière reconnaissante.

+ Renaud de DINECHIN,
Évêque de Luçon



JE DONNE À L'ÉGLISE LES MOYENS D'AGIR EN 2025

☐ Je fais un don au Denier par prélèvement.

10 € ☐ 20 € ☐ 30 € ☐ 50 €

☐ autre montant : €

☐ par mois ☐ par trimestre

☒ Je joins mon RIB.

☒ Je recevrais un reçu fiscal

Date

Signature

Informations concernant le bénéficiaire :
ASSOCIATION DIOCESAINE DE LUÇON - ICS FR73ZZ396784

☐ Je fais un don au Denier par chèque.

☐ 50 € ☐ 100 € ☒ 150 € ☐ 300 €

☐ autre montant : €

Merci d'envoyer ce bulletin, accompagné de votre chèque à l'ordre de : **Association Diocésaine de Luçon**, à l'aide de l'enveloppe retour.

INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

Association diocésaine de Luçon

62 rue Maréchal Joffre

CS 70249

85006 La Roche-sur-Yon Cedex

En signant ce mandat pour un prélèvement régulier, j'autorise l'Association diocésaine à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte. Ma banque continuera à le débiter, conformément aux instructions de l'Association diocésaine. L'Association Diocésaine de Luçon vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements, les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

VOTRE DON À L'ÉGLISE CONCRÈTEMENT

POUR

TOUS CEUX QUI SERVENT L'ÉGLISE



96 PRÊTRES EN ACTIVITÉ
DANS LE DIOCÈSE

82 PRÊTRES
DE PLUS DE 75 ANS



+ de 100 LAÏCS TRAVAILLANT
DANS NOS SERVICES DIOCÉSAINS
(catéchèse, famille, vocation,
formation, etc.)

10 SÉMINARISTES EN
FORMATION



POUR

ÊTRE ACCOMPAGNÉS

Dans notre diocèse :



2 515 BAPTÊMES,
ET + DE 80 BAPTÊMES D'ADULTES
EN 2025

631 MARIAGES



1 504 PREMIÈRES
COMMUNIONS

4 892 FUNÉRAILLES



15 000 ENFANTS
CATÉCHISÉS

Chiffres de 2024 sauf
indication contraire

POURQUOI

CHOISIR LE DON RÉGULIER POUR PARTICIPER AU DENIER ?

> **Simplicité** : vous donnez sans y penser, votre soutien est automatisé mais modifiable à tout moment (par e-mail à don@diocese85.org ou par téléphone au **02 51 44 15 15**

> **Générosité optimisée** : des dons réguliers et répartis sur l'année permettent de faciliter la gestion de votre budget.

> **Stabilité pour le diocèse** : vos dons en prélèvement automatique nous permettent de mieux planifier les ressources à long terme.

> **Efficacité** : les dons mensuels génèrent moins de frais administratifs et de coûts d'appels à dons, et donc plus de ressources pour soutenir les missions de l'Église.

Si vous êtes imposable, vous pouvez réduire votre impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons au Denier, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Ainsi, si vous souhaitez donner 120 € – ou 10 € par mois –, votre don vous revient en réalité à 40,80 € par an après réduction fiscale.



Conception : Alteriade pour la CEF - Adaptation : Diocèse de Luçon - Photos : Privat Miller / David Fugère



JE DONNE À L'ÉGLISE LES MOYENS D'AGIR EN 2026

INFORMATIONS CONCERNANT LE DONATEUR

Civilité ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Paroisse

Email

Téléphone Année de naissance

> **Je préfère faire mon don en ligne sur egliseenvendee.fr**

C'est simple, rapide et
100 % sécurisé

Flashez le QR Code
pour votre don
en ligne



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine de Luçon pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant la durée légale et sont destinées au service de l'économat diocésain. Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association diocésaine de Luçon à don@diocese85.org. L'Association diocésaine de Luçon s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ☐